

No de résolution

#### Municipalité de Saint-Édouard

Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 16 janvier 2017 à 20h00 à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents Gaétan Boulerice, Claude Poissant, Daniel Racette et Alain Poissant. Étaient absents Annie Lussier et Sylvain Seyer.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, Monsieur Carl Simard était présent, la séance débute à 20h00.

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Moment de recueillement
- 3. Lecture de l'ordre du jour
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Période de questions du public
- 6. Dépôt de la correspondance du mois

## 7. LÉGISLATION

- 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016
- 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016
- 7.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016

#### 8. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 8.1 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois
- 8.2 Autorisation à la directrice générale et au directeur général adjoint pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
- 8.3 Autorisation aux élus municipaux pour renouveler l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Autorisation à la direction générale et au Maire de conclure une entente dans un dossier relatif aux ressources humaines

## 9. GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette

# 10. GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaétan Boulerice
- 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
- 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
- 10.4 Approbation et paiement de l'entente de service 2017 avec l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence Montérégie Inc. (UCMU)

## 11. GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

- 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
- 11.2 Autorisation d'ajouter un nouveau poteau de Bell téléphone devant le 418, rang de l'Église
- 11.3 Autorisation pour un droit de passage et d'aménagement de voies sur les routes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports pour le Club de motoneige Les Bons Voisins (1995) Inc.
- 11.4 Autorisation pour un droit de passage pour le Club de motoneige Les Bons Voisins (1995) Inc

## 12. GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

- 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille Le conseiller Sylvain Seyer
- 12.1 Autorisation afin d'octroyer un mandat à Loisirs Sports Montérégie (LSM) pour démarrer les projets d'études et de satisfaction des Loisirs

# 13. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant

# 14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

- 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture La conseillère Annie Lussier
- 14.2 Demande de soutien financier à la Société d'Histoire des XI

# 15. GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information La conseillère Annie Lussier
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. VARIA
- 18. CLÔTURE DE LA SÉANCE



No de résolution ou annotation

# 17-01-001 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 janvier 2017.

Vote des membres du co	Vote des membres du conseil :					Vote Pour	(0)
# 1 - Annie Lussier A # 5 - Daniel Racette O				ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	Р	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
#4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :		REJETE			

#### Une (1) personne dans la salle

Période de questions du public : Aucune question

**Correspondances :** Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint informe le Conseil de la correspondance reçue. Trois (3) demandes d'aide financière pour des activités sportives d'enfants de la Municipalité. Une lettre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Une lettre de la Sureté du Québec ainsi qu'une lettre de la Société d'Histoire des XI.

#### 17-01-002 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du co	nseil			PROPOSEUI	R (P)	VOTE POUR	(O)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	0	ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
#2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			1
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer A Maire suppléant :				REJETE			

# 17-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du co	nseil			PROPOSEU	R (P)	Vote Pour	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	#5 - Daniel Racette	0	ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	Р	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :		REJETE			

# 17-01-004 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du co	Vote des membres du conseil :			PROPOSEUI	R (P)	VOTE POUR	(O)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	Р	ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
#2 - Gaétan Boulerice	0	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			1
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer A Maire suppléant :				REJETE			

# 17-01-005 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, en vertu du *règlement nº 150 sur la délégation* des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et D'APPROUVER le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 216 626,33 \$; ET QUE ce rapport soit classé sous le numéro 2017-01 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.



Vote des membres du co	Vote des membres du conseil :					VOTE POUR	(O)
#1 - Annie Lussier	Α	#5 - Daniel Racette	0	ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
#2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	Р	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
#4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :		REJETE			

#### 17-01-006 Autorisation à la direction générale pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)

CONSIDÉRANT les avantages offerts par la COMAQ en ce qui a trait à la formation et au développement continu ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 495,00 \$ taxes non incluses pour chaque renouvellement;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la directrice générale et le directeur général adjoint de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec ET DE PAYER cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du co	Vote des membres du conseil :				R (P)	Vote Pour	(O)
#1 - Annie Lussier	Α	#5 - Daniel Racette	0	ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
#2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	Р	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
#4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :		REJETE			

#### 17-01-007 Autorisation aux élus municipaux pour renouveler l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

CONSIDÉRANT les avantages offerts par la FQM en ce qui a trait à la formation et au développement continu;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 1 447,50 \$ taxes non incluses;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités ET DE PAYER cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du co	Vote des membres du conseil :					VOTE POUR	(O)
# 1 - Annie Lussier A # 5 - Daniel Racette P				ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			1
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer A Maire suppléant :				REJETE			

#### 17-01-008 Autorisation à la direction générale et au Maire de conclure une entente dans un dossier relatif aux ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE Madame Véronic Vachon a été à l'emploi de la municipalité de Saint-Édouard jusqu'au 19 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'à cette date, soit le 19 septembre 2016, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la résolution numéro 16-09-156 par laquelle il était mis fin à l'emploi de Madame Véronic Vachon à titre d'inspectrice municipale ;

CONSIDÉRANT QUE le 12 octobre 2016, Madame Véronic Vachon a déposé une plainte contestant sa destitution en vertu de l'article 267.0.2 du Code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'une audition était prévue devant le tribunal administratif du travail le 19 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont entamé des discussions au cours desquelles elles ont mutuellement échangé sur leurs attentes respectives et sur les solutions potentielles pour en venir à un règlement hors Cour ;

CONSIDÉRANT QUE le 16 janvier 2017, les parties en sont venues à une entente, laquelle est faite sans admission ni reconnaissance de responsabilité et dans le seul but de mettre fin au litige;

IL EST PROPOSÉ DE COMPLÉTER le règlement complet et final du litige en vertu des modalités et des conditions négociées entre les parties ET D'AUTORISER la direction générale et le Maire à signer au nom du Conseil tous les documents nécessaires afin de



No de résolution

confirmer l'entente intervenue entre la municipalité de Saint-Édouard et Madame Véronic Vachon.

Vote des membres du co	Vote des membres du conseil :				R (P)	VOTE POUR	(O)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	0	ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
#2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			1
#3 - Claude Poissant	Р	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
#4 - Sylvain Seyer A Maire suppléant :				REJETE			

#### **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

Monsieur Racette demande au Directeur général adjoint d'intervenir. Une unité de chauffage, celle de la bibliothèque, a été réparée sur le toit.

#### **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

Toutes les opérations se déroulent comme prévu et tout semble bien aller. Rien de particulier à signaler.

Comité du trio du service de la sécurité incendie - Le conseiller Gaétan Boulerice

Rien de nouveau sur ce Comité.

Comité de parrainage Sûreté du Québec-Le Conseiller Claude Poissant

Nous avons reçu l'invitation à déterminer les priorités de sécurité de la période 2017-2018. La Sûreté du Québec nous invite à faire cela chaque année et il est clair que la priorité numéro un sera la lutte au vandalisme. De plus, une demande pour obtenir de l'aide des cadets a été formulée, ce qui nous aiderait beaucoup à réaliser nos objectifs dans cette priorité. Monsieur Poissant a aussi invité les autres élus à faire des suggestions de priorité s'ils ont des idées.

# 17-01-009 Approbation et paiement de l'entente de service 2017 avec l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence Montérégie Inc. (UCMU)

CONSIDÉRANT QUE le service incendie peut être appelé à se déplacer sur un site d'urgence en tout temps ;

**CONSIDÉRANT QUE** le personnel du service incendie et/ou les sinistrés peuvent avoir besoin de matériel d'appoint et de services complémentaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'UCMU s'engage à répondre en tout temps pour les services qu'elle offre avec ses véhicules d'urgence adaptés spécialement pour accueillir les sinistrés ainsi que les intervenants en mesures d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'il en coûte un montant de 80 \$ par heure pour bénéficier de ses services lorsque l'UCMU sera appelée ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service sera en vigueur entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2017 et que son coût est de 25 \$ par pompier ou officier ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER cette entente de service au montant de 425 \$ taxes incluses et DE PAYER cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du co	nseil			PROPOSEU	R (P)	Vote Pour	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	0	ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
#2 - Gaétan Boulerice	Р	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
#4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :	REJETE				

# **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, M. Ronald Lécuyer

Les opérations de déneigement et les entretiens du réseau routier se déroulent bien. Il n'y a eu qu'un seul accident sur le réseau routier et il est probablement dû à la vitesse. Nous avons connu des problèmes de déneigement avec Saint-Mathieu en début de saison; Tout a été corrigé depuis et la Municipalité a décidé de reprendre sa partie pour offrir un service plus sécuritaire aux citoyens. Les élus ont déclaré être satisfaits du niveau d'entretien des chemins.



# 17-01-010 Autorisation d'ajouter un nouveau poteau de Bell téléphone devant le 418, rang de l'Église

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de consentement municipal de la compagnie Bell pour le projet H52963;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été évaluée par le responsable des travaux publics et est conforme aux règlements municipaux en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est valide pour une période de six (6) mois à compter de sa date d'approbation ;

**CONSIDÉRANT QUE** le lieu où les travaux prévus se dérouleront est situé en bordure d'une route de compétence municipale ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER les travaux prévus ET QUE cette demande soit classée sous le numéro de projet H52963.

					R (P)	VOTE POUR	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	#5 - Daniel Racette	0	ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
#2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	Р	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer A Maire suppléant :				REJETE			

# 17-01-011 Autorisation pour un droit de passage et d'aménagement de voies sur les routes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports pour le Club de motoneige Les Bons Voisins (1995) Inc

**CONSIDÉRANT QUE** le Club a fait une demande de droit de passage au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande a pour objectif de faciliter les liens entre les pistes présentes au sein des municipalités environnantes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande concerne des lots situés dans le secteur de l'autoroute 15 et que les demandes ont été faites auprès des autorités compétentes ;

CONSIDÉRANT QUE les lots numéros 3 991 842, 3 993 019 et 3 993 025 font partie des voies de circulation sous la compétence du Ministère ;

**CONSIDÉRANT QUE** les lots numéros 3 992 706, 3 992 707, 3 992 708, 3 992 709, 4 257 933, 4 257 934, 4 445 501 et 4 445 502 sont des lots appartenant à des propriétaires privés qui longent les lots cités précédemment sous la compétence du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE l'accord de la Municipalité est nécessaire pour la réalisation de ce projet ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER que le droit de passage soit accordé et ce, CONDITIONNELLEMENT au dépôt des documents justificatifs par le Club de motoneige Les Bons Voisins (1995) Inc. ET QUE les travaux soient réalisés en conformité de la réglementation municipale.

Vote des membres du co	nseil			PROPOSEU	R (P)	VOTE POUR	(O)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	Р	ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	0	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			1
#3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A	LA MA	JORITE	
"4 0 1 1 0				REJETE			

# 17-01-012 Autorisation pour un droit de passage pour le Club de motoneige Les Bons Voisins (1995) Inc

**CONSIDÉRANT QUE** le Club souhaite compléter son réseau de pistes sur le territoire de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de droit de passage concerne les lots numéros 3 993 021 (rang Saint-Georges) et 3 993 022 (chemin Forester) pour la portion de compétence municipale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de droit de passage concerne les lots numéros 3 993 023 (Montée Lussier), 3 993 024 (Montée du Moulin) et 3 992 551 (entre le 240 et 258, rue Principale) pour la portion de compétence provinciale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de droit de passage concerne les lots numéros 3 992 790, 3 992 990 et 3 993 232 pour la portion comprenant des terrains privés ;



No de résolution ou annotation **CONSIDÉRANT QUE** des ententes ont été conclues avec tous les propriétaires concernés à l'exception de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande s'inscrit dans une vision globale visant à relier les sentiers entre les municipalités environnantes ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER que le droit de passage soit accordé et ce, CONDITIONNELLEMENT à la ratification de demande et d'ententes avec les différents acteurs concernés.

Vote des membres du co	nseil			PROPOSEUI	R (P)	VOTE POUR	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	0	O ABSENT (A) VOTE CONTRE			(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	0	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	Р	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer A Maire suppléant :				REJETE			

## **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

Absent

# 17-01-013 Autorisation afin d'octroyer un mandat à Loisirs Sports Montérégie (LSM) pour démarrer les projets d'études et de satisfaction des Loisirs

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une offre de service du Centre Local de Développement (CLD) des Jardins-de-Napierville ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Offre comprend des services regroupés pour l'ensemble des municipalités concernées par le CLD ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Offre est gratuite et que les frais relatifs à l'exécution du mandat du LSM sont payés via le fond de *Québec en forme* ;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation de toutes les municipalités desservies par le CLD est requise pour débuter ce mandat ;

**CONSIDÉRANT QUE** les questions de satisfaction et d'offre de service à la clientèle sont des points importants pour la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER l'octroi du mandat à Loisirs Sports Montérégie ET QUE la présente résolution soit TRANSMISE au Centre Local de développement des Jardins-de-Napierville.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEU	R (P)	Vote Pour	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	Р	ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A LA MAJORITE			
#4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :		REJETE			

#### GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

➤ Tout est plutôt tranquille, mais nous espérons pouvoir commencer le colmatage des regards tôt au printemps. Ce projet a été souvent reporté et nous ne pouvons plus le reporter. Les opérations de colmatage se dérouleront prioritairement dans le secteur des rues Thibert et Normand.

#### GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

Absente

#### 17-01-014 Demande de soutien financier à la Société d'Histoire des XI

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une demande de soutien financier pour un montant de 200 \$ de la part de la Société d'Histoire des XI dans le cadre de leur campagne de financement 2017 ;



No de résolution ou annotation CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est animée par les principes d'équité en matière de dons aux organismes solliciteurs ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER un don de 100,00 \$ à la Société d'Histoire des XI et DE PAYER cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEU	R (P)	VOTE POUR	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	#5 - Daniel Racette	0	ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
#2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	Р	Maire:		ADOPTE A			
#4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			

#### GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information -La conseillère Annie Lussier

Absente

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Alain Dumouchel du 284A, rang de La Frenière : Pour quelle raison Véronic Vachon a-t-elle poursuivi la Municipalité ?

Réponse de Carl Simard, DGA: Madame Vachon a pris un recours en vertu de l'article 267.0.2 du Code Municipal du Québec.

#### **VARIA**

# 17-01-015 Levée de l'assemblée

Il EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20h36.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEU	R (P)	Vote Pour	(0)
#1 - Annie Lussier	Α	# 5 - Daniel Racette	0	ABSENT	(A)	VOTE CONTRE	(N)
# 2 - Gaétan Boulerice	0	#6 - Alain Poissant	Р	ADOPTE A L'UNANIMITE			11
#3 - Claude Poissant	0	Maire:		ADOPTE A			
#4 - Sylvain Seyer	Α	Maire suppléant :		REJETE			

Ronald Lécuyer,

maire

Carl Simard, B. Sc. Urb directeur général adjoint & secrétaire trésorier adjoint



No de résolution ou annotation